



PEIP' INFOS

<http://www.peipin.fr>

Numéro 9
Juin 2010

La France des villages est en danger.

Actuellement se discute à l'Assemblée Nationale un projet de loi visant à réformer les collectivités territoriales.

L'enjeu annoncé est de réduire leur nombre (et leur coût) en supprimant à terme les Conseils Généraux et en favorisant le regroupement des Communes dans des intercommunalités plus vastes (4 ou 5 Communautés de Communes mailleraient ainsi l'ensemble de notre Département).

Bien que la loi ne soit à ce jour pas votée mais doit l'être dans l'été; le processus a déjà commencé. La suppression de la taxe professionnelle, la non réévaluation des dotations aux Communes mettent déjà en danger nos budgets et réduisent nos capacités d'intervention.

Plus grave, le maintien à l'avenir des services communaux de proximité est menacé.

La Commune de Peipin dépense chaque année une part importante de son budget (plus de 200 000 euros) pour mettre en œuvre une politique exemplaire en matière d'accueil et d'encadrement de l'enfance et de la jeunesse; Les résultats sont probants; Les services sont pleins, la petite délinquance est quasi inexistante, et les familles trouvent à leur disposition des structures adaptées à leurs besoins (Périscolaire, cantine, centre aéré, ERIC, ludothèque, crèche...)

Il serait dommageable que de telles initiatives soient remises en cause; c'est pourtant un risque lorsque l'on observe la réduction des moyens (-10 %) que l'État nous a alloué pour 2010.

Cette triste évolution des concours de l'État aux collectivités suscite un mécontentement qui dépasse largement le sempiternel clivage Droite / Gauche.

Certes notre pays comme d'autres doit retrouver le chemin d'un contrôle budgétaire maîtrisé; mais en aucun cas cela ne doit se faire sur le dos de nos collectivités, qui n'auraient comme solution que celle d'augmenter considérablement les taux des impôts locaux.



Le Maire,
Pierre Veyan

Echos Eco

Nouveaux venus

Bienvenue aux nouvelles enseignes de notre commune: La pépinière horticulture « Cols Vert », le fleuriste « Nature et Couleur », les magasins de vêtements « Zeeman » et « Cabriole », le bowling « Au paradis du jeu », le magasin bio « La vie claire ». Nous souhaitons le meilleur à tous ces acteurs de notre vie socio-économique.

A l'espace Champarlau nous accueillerons prochainement la pharmacie « Saint Pierre » agrandie et rénovée, un magasin de sportswear « Slater Urban Store », deux commerces de services que nous espérons bientôt actifs et également un cabinet d'avocat. A proximité de brico: ouverture de « Koodza » tout début juillet, « Kiabi » fin août, et la rénovation des anciens établissements Brenier se termine avec la boulangerie « Les Pains de Marie La Blachère » qui ouvrira dans l'été. D'autres projets sont en cours entre la mairie et divers promoteurs.

Dans quelle zone commerciale faites vous vos achats?

C'est la question posée par le journal La Provence à ses lecteurs fin avril 2010, via une enquête sur son site internet. Il en ressort que 68% d'entre eux préfèrent la zone commerciale de Peipin qui selon le journal, possède toujours une longueur d'avance sur le parc d'activités de Sisteron.



Des démarches simplifiées



Passeport biométrique

A compter du 01 octobre 2009, les demandes et les remises de passeport sont reçues au **service état civil de Sisteron** uniquement sur rendez vous : (04 92 61 58 30).

Pièces à fournir

- 2 photos d'identité en couleur
 - 86 € timbre fiscal (demandeur majeur)
 - 42€ timbre fiscal (demandeur mineur + de 15 ans)
 - 17 € timbre fiscal (demandeur mineur – 15 ans)
- Justificatif de domicile.
- Le passeport périmé ou une carte d'identité pour une première demande
- Un acte de naissance avec filiation en original

En cas de voyage ou autres motifs, il vous sera demandé d'anticiper votre demande.

Carte d'identité

Le demandeur doit déposer personnellement sa demande, s'il est mineur, il doit se présenter avec un de ses parents, ainsi que pour la remise de la carte. L'imprimé de demande de carte d'identité se remplit **uniquement** en mairie. Il vous sera demandé sur place une empreinte sauf pour les enfants de moins de 13 ans.

Pièces à fournir

- 2 photos
 - Justificatif de domicile
 - Formulaire Cerfa (en Mairie)
 - Copie acte de naissance
 - Copie Passeport sécurisé
 - Attestation des parents pour majeurs domiciliés chez leurs parents
- Si la personne possède déjà un passeport biométrique, il n'aura pas besoin de fournir d'acte de naissance.

Renouvellement : Si la personne possède une carte sécurisée, la demande est simplifiée, il faudra les mêmes documents mais sans l'acte de naissance.

En cas de perte : N'oubliez pas de déclarer la perte de votre carte via un document à remplir en Mairie ou à la gendarmerie.

Renseignements: Mairie de Peipin : 04 92 62 44 17

Merci Tatie!!!



Lors de la Cérémonie de vœux du maire du jeudi 14 janvier 2010, Mauricette Dumont s'est vu remettre la toute première médaille de la ville de Peipin.

Celle que l'on nomme affectueusement « Tatie Momo » a prodigué ses bons soins et entouré de sa gentillesse près d'une quarantaine d'enfants dont 22 de Peipin en tant qu'assistante maternelle agréée.

Le saviez vous ?

A l'espace informatique ERIC au Grand Champ, notre animateur dispense des formations au grand public **pour mieux se servir de son ordinateur.**

Ce mercredi 30 juin, de 14H à 17H vous pourrez découvrir le programme de ces formations et vous y inscrire. Renseignements : Philippe Declerc – 04 92 62 48 64 (les après midi)



La dynamique peipinoise

La dynamique peipinoise fête la musique sur le thème de l'Afrique le samedi 19 juin 2010.

De 16h à 18h: Parade africaine dans le centre d'intermarche avec 4 musiciens.

A 21h: sur la place du village concert gratuit avec le groupe "Touky" (traditionnel africain) composé de 6 musiciens dirigé par une kora mandingue (harpe africaine) accompagnée de percussions (djembe, sabar)

Dès 19h30 il vous sera possible de prendre un encas épicé sur place qui vous entrainera dans une ambiance au delà des frontières (voir tarif sur place)

Un jeu concours sera organisé autour de cette fête: dès le lundi 7 juin vous pourrez retirer un bulletin de participation chez les commerçants adhérents et le déposer dans une urne au plus tard le 18 juin à 19h (il suffira d'y mettre votre nom, prénom, adresse et téléphone).

Lors du concert un tirage au sort sera effectué pour connaître le gagnant qui remportera le lot sur le thème de la fête et la musique a savoir : 1 week-end à paris avec diner spectacle au moulin rouge et nuit dans un hôtel de charme (aller/retour en TGV inclus) et ce pour 2 personnes.

Bonne chance a tous et venez nombreux voyager avec nous...

Contact : Carole Nouvion
04 92 62 47 38

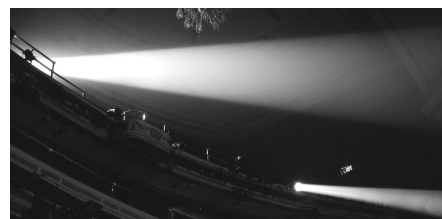
Pour vos réceptions :
(mariage, anniversaire, etc)

Le Comité des Fêtes de Peipin vous propose de la location de matériel:

Barnum, parasol, trépied gaz, poêles à paella, marmites, machine à café (50 tasses), vaisselle.

Contact: Mme Dumont
04 92 62 48 43

Au théâtre ce soir



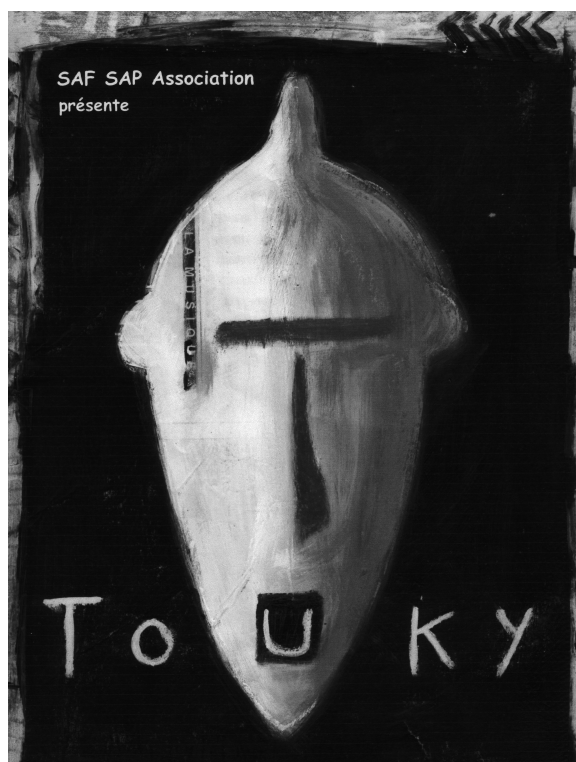
A ne pas rater samedi 18 septembre à 21H, salle polyvalente de Peipin, l'atelier théâtre de Salignac dirigé par Hubert de Pourquery, présente deux pièces de Tchekov :

L'ours
Ta demande en mariage

Ces deux comédies ont pour thème l'amour entre propriétaires terriens coléreux.

Tarif : 5 € , gratuit pour les enfants accompagné par l'adulte (conseillé à partir de huit ans)

Renseignements : Claudine Bonneau :
04 92 62 40 04



Ce 19 juin, Peipin vibrera sous des mélodies traditionnelles et envoutantes



La Petite Boule Peipinoise – Programme de l'été

Juillet :

Samedi 10 - 14H
Jeu Provençal 2x3
Consolante Incorporée 300€
Samedi 17 et Dimanche 18
14H Jeu Provençal
Challenge Groupama
Triplette 800 € +
Complémentaire 200€

Samedi 24 14H Jeu
Provençal 2X3 Consolante
incorporée 300 €
Dimanche 25 - 09H30
Jeu Provençal 2x3 Souvenir
Giannini 300 €
+ Complémentaire 100 €

Tous les autres Samedis et
Dimanches :
JP 2X3 en 3 parties 40 €

Super Challenge 9ème Grand prix de Peipin Challenge des mousquetaires

Jeu Provençal Doublette
2100€
Jeudi 29 et vendredi 30
juillet 2010
Inscription le 28 juillet
de 8h à 20h
Retrait des cartons le 29,
début des parties à 8h30

14H : Complémentaire du
Grand Prix
Souvenir Gardiol - 400e

Août :

Dimanche 1er **BROCANTE**

**Fête Patronale
Concours Samedi 7 et
Dimanche 8 août
Voir programme du Comité
des Fêtes**

Lundi 9
09H30 - jeu Provençal
2X3(300€) +
Complémentaire (100 €)

Septembre :

Dimanche 12 09H :
Jeu Provençal Souvenir
Maye 3X2 300€
Complémentaire 100€
Tous les samedis et
dimanches : Jeu Provençal
2X3 en 3 parties 40€.



L'EXCUSE PEIPINOISE

TAROT

Les activités se poursuivent
jusqu'à la fin Juillet: le
dernier LUNDI sera le
26/07/2010. Elles
 reprendront le LUNDI
06/09/2010 aux heures
habituelles.

Les deux derniers tournois
de la saison 2009/2010 se
joueront : les vendredis 4
juin et 18 juin pour le
challenge. Les inscriptions
sont prises à 20h30.

Ces tournois sont ouverts à
tous. N'hésitez pas à venir
nous rejoindre.

SCRABBLE

Les activités se poursuivent
jusqu'au mercredi
28/07/2010 aux mêmes
horaires et reprendront le
mercredi 01/09/2010
toujours à la Maison pour
Tous de Peipin à 14H.

Contact : Mme J. Pisson:
04 92 62 43 79

Associations : Vos infos pour la rentrée

Le Peip Infos suivant sera
dans les boîtes aux lettres le
31 août. Nous aurons donc
besoin de vos informations
et agendas d'activités pour la
rentrée 2010 avant le 20
juillet.

**Merci de participer à la vie
de notre communauté!**

Le Comité des Fêtes

27 juin :
Vide grenier
Place du Bon Vent
Tarif : 10€ les 4 mètres
linéaires

6, 7 et 8 août :
Fête Votive

**Dimanche 8 août à 11H :
Apéritif avec le Quadrille
Sisteronais**

Repas du dimanche soir 8
août :
Soupe au pistou
Assiette de charcuterie
Fromage
Dessert
Vin et café compris
Tarif : 15 €
Sur réservation

27 septembre :
Vide grenier
Place du Bon Vent
Tarif : 10€ les 4 mètres
linéaires

Contact :
Mauricette Dumont
04 92 62 48 43



Nos déchets... Et après?



Le **SMIRTOM** du Canton de Volonne , Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères gère, la Collecte, la déchetterie de Château-Arnoux ainsi que le suivi terrain des colonnes de Tri Sélectif ,organisé par le SYDEVOM (Syndicat Départemental)) pour 10 Communes composées d'environ 15 000 habitants.

Cela représente au total:

- 46 Points d'apport Volontaires de Tri Sélectif
- 1500 Conteneurs Ordures Ménagères vidés 2 fois par semaine
- 900 km parcourus chaque semaine par les camions de collecte
- 200 véhicules/jour en moyenne pesés en bascule à la déchetterie (info source :site du Smirtom du canton de Volonne)

Dans la conjoncture actuelle, un comportement responsable de la gestion de nos ordures ménagères s'impose. C'est dans cette logique que plusieurs points de collecte de tri sélectif existent déjà sur notre commune :

- Sur le parking d'Intermarché
- Sur le parking de Bricomarché
- En face de la Poste
- Lotissement de la Pierre
- Parking des Bons Enfants

De nouveaux containers collectifs de Tri selectif sur la commune de Peipin sont prévus sur la zone est du village (entre la cimetièrre et le lotissement Erilia) ainsi que sur la Zone économique près de Lidl et de GMI 2. Des chalets en bois seront également implantés sur la Zone économique en vu de collecter, recycler et valoriser les nombreux cartons actuellement déposés dans les ordures ménagères.

Si le Smirtom est responsable de ses containers ,notre municipalité met également tout en oeuvre afin de sécuriser les abords de ces points de collecte. Il reste à regretter une certaine incivilité: poubelles qui débordent, déchets toxiques et objets n'y ayant par leur place et représentant un danger...

Inacceptables, ces situations sont dangereuses et non respectueuses tant pour ceux qui effectuent la collecte que pour le public utilisateur et notre environnement.

Petit rappel : la collecte des ordures ménagères s'effectue le mardi et le vendredi matin. En ce qui concerne les encombrants les déchets verts et autres.... ils doivent être portés à la déchetterie de Château Arnoux Z.A Baches Goubert 04160 Château-Arnoux.

De **Nouveaux Horaires** Sont en vigueur depuis le 1^{er} Avril afin de faciliter la tâche des déposants, à savoir :

Du Lundi au Vendredi : 8h00-17h00 **Non-Stop**
Le Samedi : 8h00-12h00 et de 13h30-17h00
Tél. : 04 92 64 28 48

Il vous est également possible de vous procurer en déchetterie des Composteur individuels au tarif subventionné de 15€

Nouveauté : A titre expérimental la fourniture gratuite de Compost Normé aux administrés des communes adhérentes. Ce compost est délivré sur présentation d'un justificatif de domicile, et limité en quantité. La poursuite et l'organisation de ce service sera décidée au vu de la qualité de ce produit, ainsi que des réactions du public, n'hésitez pas à faire part de vos avis, réactions ou propositions aux gardiens.

Notre commune met également en place un service social et de solidarité de ramassage de ces encombrants en direction des personnes à mobilité réduite ou non motorisées. Il s'opère le dernier jeudi de chaque mois.



Travaux finis et chantiers en cours

Les travaux de voirie du départ de la Montée de la Pierre sont réalisés.

La rénovation des candélabres sur la montagne de Lure a été effectuée sous l'impulsion du syndicat d'électrification rurale. Reste le goudronnage de quelques tranchées et un candélabre à rajouter. Ce nouveau matériel permet des économies d'énergies ainsi que la mise en conformité de l'éclairage aux normes.

Les travaux de la station d'épuration ont commencé en mars 2010 et doivent être finis dans le dernier trimestre de l'année.

Avant l'ouverture de l'E.H.P.A.D, la montée des Oliviers sera complètement réaménagée d'ici la fin de l'été (aménagement de trottoirs et réfection de la chaussée)

En préparation, existent des projets sur l'aménagement de la route d'Aubignosc, la poursuite du projet d'aménagement du Chemin de Desteil, la voirie à l'arrière de Bricomarché, le giratoire sur la RD 4085 et la voie de déserte de l'extension de la nouvelle zone économique et bien sûr quelques mètres carrés d'émulsion dans les divers quartiers de la Commune pour résorber quelques trous après cet hiver difficile et pour l'entretien général de la voirie.

Crédits Photo :
Page 1 et 6 : Mairie de Peipin
Page 2 : Wikimedia Commons Calahan59 et Fred Marchalon
Page 6 : Fahrid Ramoun
Page 4 : Flickr Créative Commons- Pierre -M-
Page 5 : Flickr Creative Common Zigazou76
Page 3 : Flickr Créative Commons- Kymberly Janisch

Les petites bouilles

Le centre de loisirs « Les Petites Bouilles » accueillera vos enfants cette année du 5 au 30 juillet. Tout sera mis en oeuvre par une équipe dynamique et professionnelle pour que ces vacances restent inoubliables!

Fidèle à ses valeurs, le centre de loisirs prône et véhicule au travers des activités proposées l'esprit d'équipe, de tolérance, la citoyenneté, le respect de l'environnement...

Sorties, grands jeux, sports, séjours, rencontres inter-centre, aux « petites Bouilles » l'ennui, on ne connaît pas.

Contact : Barabara Monier
04 92 62 48 63



Trois mini séjours seront ainsi proposés tout au long de ce mois de juillet:

Les Minimoy
(4-6 ans)
Les Pokemons
(6-8 ans)
Les Avatars
(9-11 ans)

USCASA Volley Ball

L'USCASA Volley Ball dont une majorité des licenciés sont de Peipin remercie chaleureusement Mr Garcia (Directeur d'Intermarché Peipin) et Mr Chouabbia (Artisan maçon à Peipin) pour leur action de sponsoring qui a permis au club de pouvoir bénéficier de survêtements et sweats au nom des deux sponsors.



Pour la saison 2010-2011, si vous êtes intéressé par la pratique du volley-ball rejoignez nous!

Contact :
USCASA Volley Ball
Jean Marie Benazet
06 13 80 62 25
Fabienne Mélan
06 11 30 44 10